

Conseil d'Etat

---

Commission Constitutionnelle

---

Séances des 25 et 26 Août 1958

Cahier 1

Préambule à l'article 6 inclus.

LA SEANCE EST OUVERTE

Monsieur le Président - Messieurs, il y a eu successive-  
ment un premier Comité ministériel dont j'ai fait partie et  
qui a fait un avant-projet. Cet avant-projet du Gouvernement  
a été soumis à la Commission Consultative Constitutionnelle.  
Depuis, cette Commission et le Gouvernement ont déposé un  
nouveau projet : celui qui nous est soumis.

Tient-il compte, pour une part, des travaux de la  
Commission Consultative ou est-ce un autre projet ?

*rapport général*  
M. DESCHAMPS, - C'est un des points que je compte développer  
dans mon rapport général.

Le rapport général fait par M. DESCHAMPS devant la  
Commission chargée de l'étude des questions constitutionnelles  
les 25 et 26 août 1958 est, dans le fond et dans la forme, le  
même que celui fait devant l'Assemblée Générale du Conseil  
d'Etat le 27 août 1958. Il n'a, par suite, pas <sup>pour</sup> néces-  
saire de le reproduire ici ; il suffit de se reporter à la ~~au~~  
*début du* *page* *premier cahier des délibérations de l'Assemblée Générale.*

*if*  
La rédaction des articles lus respectivement par M. M. Marcel  
MARTIN et SOLAL-CELI GNY est celle du texte préparé par  
ces deux rapporteurs et le rapporteur général, M. le Conseiller  
DESCHAMPS, avant la réunion de la Commission.

La sténographie de la discussion suit.